

# Saint Jean Brèves

## Mot du maire

La visite du restaurant scolaire de l'école Paul-Emile Victor, l'an dernier, par l'inspecteur des services de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations, ex DSV), a mis en évidence des écarts par rapports aux normes actuelles. Nous nous trouvons dans l'obligation de nous mettre en conformité.

Nous avons alors cherché des solutions pour éviter d'avoir à rénover l'ensemble du restaurant scolaire. Faire déjeuner les enfants au restaurant du collège public nous semblait la solution idéale, d'autant que les équipements sont très récents. Nous avons exploré cette piste mais il s'avère que les salles ne sont pas adaptées aux enfants de maternelles et que l'espace est limité. Nous avons alors pensé à faire préparer les repas par le collège et les transporter pour les servir à l'école.

Les services du Département, dont dépend le collège, ont fait réaliser une étude de faisabilité par un cabinet spécialisé. Il en ressort que c'est envisageable mais que cela nécessiterait d'effectuer des travaux importants (estimés à 200 000 € hors frais d'étude, et à notre charge) pour pouvoir préparer les 150 repas journaliers des écoliers en plus des 260 repas des collégiens. Par ailleurs, le prix du repas, hors frais de personnel, calculé par le cabinet, s'avère être nettement supérieur à celui des repas fabriqués en interne dans la cuisine de Paul-Emile Victor, cela engendrerait un surcoût annuel supérieur à 16 000€. Il faudrait aussi mettre en place un dispositif agréé pour transporter les repas chauds jusqu'à l'école et adapter les locaux à cette nouvelle formule tout en restant conforme aux exigences réglementaires.

En résumé, il est possible de faire fabriquer au collège les repas de nos écoliers mais il nous faudra alors payer les travaux d'adaptation des cuisines du collège et, en plus, accepter de payer un prix de repas supérieur à celui produit aujourd'hui dans notre école.

Pour aller jusqu'au bout de la réflexion, nous avons demandé à un architecte et un cuisiniste de chiffrer le coût des travaux de mise aux normes de la cuisine de l'école. Le montant des travaux et de l'équipement de la cuisine, qui ouvrent droit à des subventions, est estimé à 389 000 € auxquels il faudrait rajouter 51 000 € si nous décidions de rénover les salles de réfectoire des maternelles, des primaires et des professeurs.

Au vu des éléments présentés et après discussion, le Conseil municipal a décidé d'abandonner l'idée de faire fabriquer par le collège. Ce qui nous semblait une bonne idée n'est finalement pas la meilleure solution pour notre collectivité. Nous allons maintenant pouvoir lancer les études pour agrandir la cuisine qui devrait passer de 79 m<sup>2</sup> à 123 m<sup>2</sup> et réaliser sa mise aux normes.

Le choix que nous avons fait de continuer à produire nous-même nos repas présente un avantage en termes de coût mais aussi d'autonomie. Nous pourrions ainsi garder la maîtrise de la fabrication des repas et aussi de l'approvisionnement des produits. Nous aurons la possibilité de favoriser les circuits courts et d'augmenter la part du bio et/ou local dans les repas.

**Joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année.**

Guénaël ROBIN

## Les Brèves du Conseil

Compte-rendu du conseil municipal du 26 novembre

### Vente des biens d'Edouard Aguesse

Les communes de Saint Jean Brévelay et Plumelec ainsi que l'Institut Pasteur ont été désignés légataires universels d'Edouard AGUESSE. Les légataires sont ainsi propriétaires de tous ses biens dont 3 maisons et dont l'état patrimonial est d'environ 950 000 €. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de vendre le bien rue de la Paix pour le prix de 280 000 €. Il autorise Monsieur le Maire à vendre les autres biens immobiliers au prix plancher de 180 000 € pour le bien rue Corentin le Floch et 220 000 € pour le bien à Plouhinec. Il confie la rédaction des actes notariés à Maître LANCELOT, notaire à Lorient, et Maître Marine DREAN GUIGNARD, notaire à Plumelec, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à la réalisation de ces cessions.

### Vente Lot 14 Govero

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de vendre le lot n°14 du lotissement des Lavandières – Le Prat-Govéro, et fixe le prix de vente du terrain à 29 973,60 € HT, de confier la rédaction de l'acte notarié à Maître Marine DREAN-GUIGNARD et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette cession.

Décembre 2018  
N°193



## Saint Jean Brévelay

Téléphone :  
02 97 60 30 13

mel :

mairie@brevelay.bzh

Site Internet :

www.mairie-saint-jean-brevelay.fr

### Horaires d'ouverture au public

Lundi au vendredi

9h00 - 12h00/14h00 - 17h00

Samedi 9h00 - 12h00

Fermé le samedi matin  
en juillet et août

### Médiathèque

Horaires d'ouverture

Mardi 11h30 - 12h45 / 16h - 18h

Mercredi 10h - 12h / 13h30 - 18h30

Vendredi 16h30 - 19h00

Samedi 10h - 12h / 14h - 16h30

## MÉDECINS

Dans tout le Morbihan pour un conseil médical ou pour contacter le médecin de garde

02 97 68 42 42

En semaine de 20h à 8h

Du samedi 13h au lundi 8h

Les jours fériés

En cas d'urgence vitale :

le 15 ou le 18

## PHARMACIES

Pour connaître la pharmacie de garde, appeler le :

3237 (0,34 €/mn)

## Flash Code et site Internet

Retrouvez les Brèves en couleur et d'autres informations sur le site Internet de la commune à partir de ce flashcode (applications gratuites pour smartphone sur App store et Android Market)



### **Bilan cantine, travaux, tarification panier repas**

Monsieur le Maire informe que le bilan de la cantine pour l'année 2017-2018 a été effectué, ce qui détermine le prix de revient d'un repas à 5,62 € (1,79 € hors personnel) dont une prise en charge par la collectivité de 2,09 € par repas. La mise aux normes de la cuisine est d'actualité depuis le rapport de la DDPP de 2017. Deux options sont envisageables. La production des repas peut être transférée au sein du collège Eugène Guillevic, dont le restaurant scolaire a été rénové dernièrement et qui demanderait des travaux de mise aux normes supplémentaires (investissement estimé à 200 000 €). Dans ce cas, le repas serait facturé par le département 2,73 €, hors coût de personnel. Il peut être envisagé de conserver la fabrication en régie, en restructurant la cuisine actuelle. Le coût des travaux est estimé à 389 250 €. Le Conseil Municipal, à 16 voix pour et cinq abstentions, choisit de restructurer la cuisine actuelle et autorise le Maire à lancer le recrutement d'un cabinet de maîtrise d'œuvre. Enfin, monsieur le Maire explique qu'un Plan d'Accueil Individualisé (PAI) a été accepté début octobre pour l'accès d'un enfant au service de restauration scolaire. Il s'agit d'une adaptation du service pour des raisons médicales. Pour ce cas-ci, la famille fournira le repas et les agents seront chargés de s'occuper de l'enfant. Le Conseil municipal, à 18 voix pour et trois abstentions, décide de créer un tarif « panier repas » pour l'accueil de ces enfants et de fixer les tarifs pour ce service à 1,91 € pour les enfants de la commune et 2,32 € pour les enfants des communes extérieures.

### **Suppression régie Accueil de Loisirs Sans hébergement (ALSH)**

Jusqu'au début 2018, les paiements des factures du centre de loisirs s'encaissaient en mairie, au travers d'une régie. Afin de simplifier les démarches, un prélèvement automatique a été mis en place, avec encaissement au centre des finances publiques. La régie de l'ALSH n'étant aujourd'hui plus utilisée, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de la supprimer.

### **Subvention exceptionnelle club de judo**

Judo-Club Brévelay sollicite une subvention exceptionnelle afin de l'aider à former deux de ses bénévoles pour être animateur suppléant. Cette formation a coûté au club 600 € et environ 200 € de frais de déplacement. Le Conseil municipal, à l'unanimité, octroie une subvention de 800 € à l'association.

### **Devenir compétence assainissement collectif**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'assemblée a adopté le 31 juillet 2018 une loi relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes. Elle permet le report du transfert obligatoire de ces compétences programmé pour 2020 à 2026. Le Conseil municipal, à l'unanimité, s'oppose au transfert obligatoire de la compétence assainissement collectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à Centre Morbihan Communauté (CMC) et demande le report du transfert de cette compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Le conseil autorise monsieur le Maire à effectuer et signer tous les actes afférents.

### **Tarifs redevance assainissement collectif**

La redevance Assainissement représente la part communale collectée par la SAUR et payée par les bénéficiaires du réseau collectif d'assainissement des eaux usées. Chaque année, il est possible d'en réviser le montant. La hausse de l'indice des prix à la consommation sur un an en 2017 est de 1,2 %. L'application de cette revalorisation à la redevance d'assainissement collectif ferait donc passer le m<sup>3</sup> d'eau à 62,13 cts d'€, soit une augmentation de 0,74 cts d'€. Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide cette hausse et autorise monsieur le Maire à effectuer et signer tous les actes afférents.

### **Décision modificative**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'ajuster le budget principal 2018. Le Conseil municipal, à l'unanimité valide les décisions modificatives proposées.

### **Listes électorales – mise en place de la commission de contrôle**

La réforme des listes électorales entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. La commission administrative chargée des inscriptions et radiations se réunira une dernière fois début janvier avant d'être dissoute. Le Maire détiendra alors la compétence des inscriptions et radiations. Un contrôle des décisions du Maire sera effectué a posteriori, par une commission de contrôle nouvellement créée, composée de 5 conseillers municipaux. Elle devra se réunir au moins 1 fois par an. Le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne les conseillers municipaux volontaires pour intégrer la commission de contrôle : Eric NOUAILLE, Stéphane GAUTIER, Viviane OLIVEUX (liste majoritaire), Marie-Hélène MOISAN et Bruno GILLET (liste minoritaire)

### **Transport à la demande (TAD) - tarification**

Le TAD permet aux habitants sans permis, sans véhicule ou plus en mesure de conduire de se déplacer. Ce service est facturé 2 € l'aller-retour, pour un déplacement sur la commune. La commission affaires de la vie quotidienne s'est réunie pour aborder le devenir de ce service et a décidé d'élargir le service aux communes limitrophes pour le même tarif, et de résilier la convention avec l'ACAD. L'élargissement du service pour des déplacements à Vannes et Locminé a également été discuté. Le Conseil municipal fixe le tarif à 2 € pour les déplacements sur Saint Jean Brévelay et ses communes limitrophes et à 5 € pour les déplacements sur Vannes et Locminé et décide de ne mettre en place le service vers les communes extérieures qu'après concertation avec les compagnies locales de taxis, à 12 voix pour et 9 abstentions

### **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Le Conseil municipal a formalisé officiellement par une délibération prise le 15 octobre 2018 la révision du PLU. Le contrôle de légalité de la Préfecture a demandé des précisions supplémentaires. Le Conseil municipal, à 19 voix pour et deux contre : prescrit la révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal conformément aux articles L 123-1 et suivants du code de l'urbanisme ; sollicite toutes les aides extérieures permettant la réalisation des études nécessaires à la révision du PLU ; et associe à l'élaboration du PLU les services de l'Etat, organismes et personnes publiques conformément aux dispositions des articles L 121-4 et L 123-6 du code de l'urbanisme

### **Informations diverses**

- Afin de supprimer le passage des cars dans le centre bourg, BSA testera un nouveau cheminement des cars avant les fêtes.
- Une déclaration d'information est parvenue en mairie pour l'installation d'une antenne Orange au lieu-dit Lande de la Grée sur le site de Bon Secours, à proximité des réservoirs d'eau potable. Les travaux sont prévus de juin à septembre 2019, pour une mise en service en décembre 2019.

**La mairie sera fermée le 24 et 31 décembre après-midi.**



# Infos mairie

## État-civil

### Naissances :

19/11 : Silana LE BRETON Keraulay

### Décès :

03/11 : Auguste LE BRAZIDEC 2 rue du Porhoët 91 ans  
12/11 : Léontine LE GAL 2 rue du Porhoët 92 ans  
15/11 : Henriette LE DIVENAH 2 rue du Porhoët 86 ans

## Transport à la Demande

### Modification jours

A partir du 18 décembre, le Transport A la Demande (TAD) fonctionnera les mardis et jeudis de 9h à 12h. Les réservations devront être faites le vendredi pour le mardi et le mardi pour le jeudi, toujours en mairie.

Par ailleurs, le service est désormais proposé pour se rendre dans les communes limitrophes pour le même montant (2 € le trajet). N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.



## Centre de loisirs

### Vacances de Noël



Le Centre de Loisirs ouvrira ses portes pour les vacances de Noël du 26 décembre au 04 janvier mais sera **fermé les lundis 24 et 31 décembre**.

Diverses activités seront proposées et encadrées par des animateurs BAFA. Le programme sera disponible prochainement en mairie et sur le site Internet de la commune.

**Renseignements : Vincent GUGUIN au 06 63 30 62 06**

## Personnel

### Secourisme

Samedi 24 novembre, le service animation jeunesse a participé à la formation « recyclage du PSC1 ». La demi-journée a été animée par Didier Burban, pompier formateur accompagné de Morgane Guillo, jeune pompier.

Vincent, Karine, Erika, Nolven, Michèle, Catherine, Amélie et Maïna ont apprécié la remise à niveau.



## Médiathèque municipale



**Samedi 1<sup>er</sup> : Dédicace de « Chipie 2 » par Vetty Marcon**, aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

L'auteure de « Chipie » nous



revient avec la suite des péripéties de la jeune fille, native de Sion-les-mines, petite commune rurale de Loire Atlantique. Une autobiographie dans laquelle l'auteure relate sa nouvelle vie dans la capitale, la vie de son couple et la naissance de ses deux filles. Comment sortir de l'insalubrité en pleine crise du logement ? Une période de sa vie loin d'être banale, émaillée d'anecdotes rocambolesques au sein d'un quartier pittoresque de Paris où elle a dû, pour se loger à moindre coût, endosser momentanément le rôle de concierge.

**Exposition sur les Poilus de Saint Jean** : jusqu'au 8 décembre, exposition réalisée par Joseph Dréano, historien local et Président du Souvenir Français de Saint Jean Brévelay.

**Samedi 8 décembre : Heure du Conte**, première séance de 10h30 à 11h00 pour les enfants de 4 à 6 ans et seconde séance, de 11h00 à 11h30 pour les plus jeunes, jusqu'à 3 ans. Ouvert à tous, abonnés ou non à la médiathèque, gratuit.

**Samedi 15 décembre : Après-midi Jeux de société 14h-16h**. Ouvert à tous à partir de 4 ans, les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Gratuit.



### Qu'est-ce que c'est ?

Le mois dernier, nous vous avons montré ceci : qu'un adhérent de la médiathèque était venu nous apporter.



Il s'agit d'un haricot du Saint Sacrement. Plusieurs récits invérifiables racontent l'énigme de cette incrustation. La plus courante remonte à la Révolution Française où un prêtre voulu cacher son Ostensor dans un champ de haricots pour le soustraire à la profanation des pilliers d'Eglises. Quelques mois plus tard au milieu de l'été, un miracle se produisit. Le champ fut couvert de magnifiques pieds de haricots qui donnèrent de grosses graines de couleur blanc ivoire portant chacune la marque de l'Ostensor.

Ces graines sont à la limite de l'extinction, car elles ne peuvent être commercialisées, seulement données.

## Conseil Municipal des Jeunes Brévelais

### Petit mot pour les enfants



Si tu participes à la rando nocturne du 21 décembre, tu peux apporter ta lettre pour le Père-Noël. Tu auras l'occasion de la déposer dans sa boîte aux lettres qui sera disposée sur le parcours de la rando.

N'oublie pas de mettre ton adresse, les lutins te répondront.



### Cher Père Noël...

comme cette année j'ai été...

- très très sage
- assez sage
- presque sage



...j'aimerais un très gros cadeau

... et aussi un tout petit cadeau

## La Poste

Nouveaux horaires



A compter du lundi 3 décembre, les horaires du bureau de Poste de la commune seront modifiés ainsi :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	9h-12h	fermé
Mardi	9h-12h	fermé
Mercredi	9h-12h	fermé
Jeudi	9h-12h	fermé
Vendredi	9h-12h	fermé
Samedi	9h-12h	fermé

## Collège Saint Louis

Résidence d'artistes

Depuis le 5 novembre, les artistes vannetais Jean-Marie FLAGEUL et Jean-Baptiste CAUTAIN sont en résidence artistique au collège Saint Louis où ils ont installé leur atelier de



gravure. Durant six semaines, les artistes alternent des moments de création avec des temps d'ateliers de gravure auprès de tous les élèves de 4<sup>ème</sup> et des résidents de la maison de retraite. Ce projet intitulé « Poétiser son paysage » invite les élèves et les résidents à observer le paysage de la commune et à échanger sur



leur manière d'y vivre. Par la gravure et par l'écriture, chacun proposera son histoire, son regard poétique sur ce paysage.

A l'issue de la résidence, une exposition des travaux sera à découvrir dans différents lieux de la commune : au collège, à la maison de retraite et à la médiathèque (les dates et les horaires seront communiqués ultérieurement).



Ce projet est soutenu par la municipalité de Saint Jean Brévelay, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les Associations des Parents d'élèves du collège, la Maison de retraite et le Département du Morbihan - domaine de Kerguéhenec.



MINISTÈRE  
DES ARMÉES

## 3<sup>ème</sup> RIMa

Manœuvre militaire

Le 3<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de marine organise une manœuvre militaire en terrain libre du mercredi 5 au jeudi 6 décembre.

Celle-ci regroupera le volume d'une centaine de personnes se déplaçant à pied par groupe de dix. Dans le cadre de cet exercice, ces groupes traverseront la commune et seront peut-être amenés à y effectuer un bref arrêt. Cette manœuvre sera exécutée dans le respect des propriétés et de l'environnement. Aucune munition d'exercice ni artifice ne seront utilisés.

## Eco gestion des déchets



Suite à la mise en place de l'éco-gestion dans la commune, les nouveaux points de collecte des déchets ont été activés et sont à votre disposition.

Les travaux se termineront en décembre pour la place de la Croix des victimes et rue des Genêts.

Les points de collecte rue de Rennes et rue de Buléon seront installés en janvier.

Pour ceux qui rencontrent des difficultés, vous pouvez contacter le service déchets de Centre Morbihan Communauté au 02 97 60 43 42.

Pour que les conteneurs ne se remplissent pas trop rapidement, pensez à compacter vos emballages ! En effet, n'hésitez pas à écraser vos bouteilles plastiques et déplier vos cartons et briques alimentaires.



## Fleurs et Décors

Stage enfants



L'association propose le mercredi 19 décembre de 14h à 16h un stage pour les enfants âgés de 7

à 12 ans (sans les parents), à la salle du Vertin. Inscription jusqu'au 8 décembre. Thème : déco de table de Noël.

Coût total : 20 € comprenant tout le matériel fleurs et feuillages ainsi que la cotisation qui est obligatoire.

Renseignements : 02 97 60 20 83

contact@fleursetdecors.org

www.fleursetdecors.org



## La Chorale du pays de Saint Jean

La chorale du pays de Saint Jean compte cette année 50 choristes. Les répétitions ont repris en septembre à raison d'une répétition par semaine, le jeudi soir, à la salle communale. Le répertoire est composé de chansons de variétés, de chansons traditionnelles et de quelques chants classiques.

L'année dernière le groupe s'est déplacé à La Trinité sur Mer, à l'île d'Arz et a organisé 2 concerts : à Locminé et à Sérent, sans oublier la fête de la musique à Billio qui fait toujours « église comble ».

Pour la saison à venir, la chorale ira chanter à Grand Champ, à Loudéac, à Bignan, à Saint Jean Brévelay à la maison de retraite et pour un concert de Noël le dimanche 16 décembre avec la chorale de La Trinité sur Mer.

L'association fonctionne depuis septembre 2017, avec toujours la même envie de progresser, dans une ambiance studieuse et chaleureuse à la fois.



## La Claie sans frontières



Le Comité de Jumelage avec la ville anglaise de Botley rassemble les 7 communes du pays de Saint Jean (ex-canton) et la commune de Plaudren.

Le comité compte une trentaine de familles adhérentes et souhaite s'étoffer en particulier en direction des parents avec jeunes enfants. La cotisation familiale est fixée à 15 €.

En mai dernier un groupe de 60 participants dont 15 jeunes a fait le voyage à Botley.

Si vous aussi, vous souhaitez participer à ces échanges très enrichissants, n'hésitez pas à contacter :

Luc Laudrin, président : 02 97 45 96 46

Michel Trébossen, secrétaire : 02 97 44 43 98.

## UCCA

Noël au pays de la Claie



L'Union des Commerçants de Saint Jean Brévelay et Plumelec (UCCA) organise sa 33<sup>ème</sup> Quinzaine Commerciale « NOEL AU PAYS DE LA CLAIE » du 05 au 19 décembre 2018.

De nombreux bons d'achat sont à gagner chez les commerçants participant. N'oubliez pas de réclamer vos tickets.

L'UCCA vous remercie de votre fidélité et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



## TRAVAUX

### Pôle santé

Les travaux des bâtiments du pôle santé seront terminés pour le 31 janvier (si tout se passe bien!). Actuellement le bardage extérieur est en cours de pose. Le carrelage sera posé avant les fêtes de Noël. Les peintures et autres finitions suivront.



## Saint Jean Brévelay

Vendredi 21 décembre

Rendez-vous 18h30, place de la Croix des Victimes  
Départ 18h45

## Randonnée nocturne

Prévoir

- de bonnes chaussures de marche,
- un baudrier rétro-réfléchissant,
- une lampe de poche.

Une tombola aura lieu en fin de parcours pour tous les participants.

Les enfants en poussettes ou non-accompagnés d'un adulte ne pourront être acceptés.

Gratuite et ouverte à tous.

## Maison de services publics

- **E.R.E.F. (Espace Rural Emploi Formation)** : tous les mardis après-midi sur rendez-vous au 02 97 44 29 65.
- **Huissier de justice** : le vendredi de 10h30 à 12h, sur rendez-vous, 02 97 75 60 89.
- **A.D.I.L. (Agence Départementale d'Information sur le Logement)** : Permanence le 4<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 13h45 à 17h sur rendez-vous, 02 97 47 02 30.
- **S.O.L.I.H.A.** : le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous, 02 97 40 96 96.
- **Mission Locale** : le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous, 02 97 25 38 35.
- **Espace Autonomie Séniors** : le 4<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous, 02 97 25 35 37.



## Nouveaux services à Saint Jean Brévelay

### Marché du vendredi

Nouveau boucher



BOUCHER • CHARCUTIER • PLATS CUISINÉS

Eric et Sophie LE SOMMER ont repris l'entreprise familiale le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Eric est boucher de métier. Ils ont repris une boutique sous les halles des Lices à Vannes le 1<sup>er</sup> décembre 2016 et emploient une dizaine de salariés. Rodolphe, leur fils aîné, boucher lui aussi, travaille avec eux après avoir effectué son apprentissage à l'EPB à Paris. Ils sont présents le vendredi dès 16h30 place de l'Eglise.



### AuréSens



Aurélie Gauthier est ravie de vous accueillir dans votre nouveau salon de beauté AuréSens du lundi au vendredi de 9h30 à 19h et le samedi de 9h30 à 17h. Fermé le mercredi.

Elle propose des soins du corps et du visage, épilation, stylisme ongulair, réflexologie plantaire.

Vous pouvez la rejoindre également sur sa page facebook AuréSens institut de beauté - 02 97 60 46 66.

# Ne manquez pas :

# Les fêtes et animations

- Samedi 1<sup>er</sup> décembre : Saint Barbe des pompiers
- Dimanche 2 décembre : Bourse aux jouets du comité des fêtes de 8h à 18h30
- Jeudi 6 décembre : Manœuvre du 3<sup>ème</sup> RIMA
- Samedi 8 décembre : Loto de Noël de l'Amicale Laïque à 20h
- Samedi 15 décembre : Après-midi jeux de société de 14h à 16h
- Samedi 15 décembre : Loto de Noël de l'ASB à 20h
- Dimanche 16 décembre : Loto de Noël de l'ASB à 14h
- Mercredi 19 décembre : Stage d'art floral enfant de 14h à 16h, sur inscription
- Vendredi 21 décembre : Randonnée nocturne, à 18h30
- Samedi 22 décembre : Super loto de Noël organisé par Dans Tous Les Sens à 20h
- Vendredi 28 décembre : Loto organisé par Amitiés Brévelaises Antsirabé Madagascar à 14h
- Samedi 29 décembre : Loto organisé par le Groupement des Jeunes Cœur de Lanvaux à 20h
- Lundi 31 décembre : Collecte de sang de 9h à 13h
- Vendredi 4 janvier : Vœux du Maire à 19h

- salle du Vertin
- complexe de la Métairie
- commune
- salle du Vertin
- médiathèque
- salle du Vertin
- salle du Vertin
- salle du Vertin
- place de la Croix des Victimes
- salle du Vertin
- salle du Vertin
- salle du Vertin
- salle du Vertin

**ST JEAN BREVELAY**  
Salle des Fêtes du Vertin  
A 20 H 00 (Ouverture des portes dès 18h00)

**LOTTO DE NOËL**

**SAMEDI 8 DECEMBRE 2018**

3€ le carton  
9€ la plaque de 3  
15€ la plaque de 6 + 1 gratuite  
20€ la plaque de 8 + 1 gratuite

1<sup>er</sup> Lot : Chèque CADO 1200 €  
2<sup>ème</sup> Lot : Chèque CADO 900 €  
3<sup>ème</sup> Lot : Chèque CADO 500 €  
4<sup>ème</sup> Lot : XBOX One + Jeu  
5<sup>ème</sup> Lot : NINTENDO Switch  
6<sup>ème</sup> Lot : Méga Caddie  
7<sup>ème</sup> Lot : Chèque CADO 150 €  
8<sup>ème</sup> Lot : Super Caddie  
9<sup>ème</sup> Lot : Chèque CADO 100 €  
10<sup>ème</sup> Lot : Panier de Noël

Animé par Solange

Buvette - Restauration (frites/sandwichs/formule)  
Gâteaux - Bonbons

**ST JEAN BREVELAY**  
Salle du Vertin

**DOUBLE LOTTO DE NOËL**

Animé par Liline Lamour

**Samedi 15 Décembre 20h**

- 1 Bon CA DO de 1 000 €
- 1 Bon CA DO de 500 €
- 1 Bon CA DO de 300 €
- 1 Bon CA DO de 200 €
- 1 Bon CA DO de 150 €
- 1 Bon CA DO de 100 €
- 1 Bon CA DO de 90 €
- 1 Bon CA DO de 80 €
- 1 Bon CA DO de 70 €
- 1 Bon CA DO de 60 €

**Dimanche 16 Décembre 14h**

- 1 Bon CA DO de 1000 €
- 1 Bon CA DO de 500 €
- 1 Bon CA DO de 300 €
- 1 Bon CA DO de 200 €
- 1 Bon CA DO de 150 €
- 1 Bon CA DO de 100 €
- 1 Bon CA DO de 90 €
- 1 Bon CA DO de 80 €
- 1 Bon CA DO de 70 €
- 1 Bon CA DO de 60 €

Groupama

**Art floral Enfant**

**STAGE NOËL**

**mercredi 19 décembre 2018**

Inscriptions avant le 8 décembre  
Stage de 14h à 16h, salle du Vertin à St-Jean Brévelay  
Cotisation annuelle 5€. Stage : 15€ (fleurs, feuillage, contenant fournis)

12, rue de Buléon  
SAINT-JEAN BREVELAY  
02 97 60 20 83  
contact@fleursdecors.org  
www.fleursdecors.org

Flours & Décors  
Art Floral



**LOTTO pour les enfants des rues à MADAGASCAR**

**VENDREDI 28 DÉCEMBRE à 14H00**

Salle du Vertin **ST JEAN BREVELAY**  
(OUVERTURE DES PORTES À PARTIR DE 11H)

Organisé par l'association « Amitiés Brévelaises Antsirabé Madagascar »

- 1<sup>er</sup> lot : un bon d'achat de 700 €
- 2<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat de 400 €
- 3<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat de 200 €
- 4<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat de 150 €
- 5<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat de 100 €
- 6<sup>ème</sup> lot : un caddie alimentaire de 100 €
- 7<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat de 100 €
- 8<sup>ème</sup> lot : un colis de viande fermier de 80 €
- 9<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat de 70 €
- 10<sup>ème</sup> lot : un caddie alimentaire de 70 €

Autres BONS D'ACHATS et PANIERS GARNIS

La carte : 3 € - La plaque de 3 : 9 €  
La plaque de 6 : 15 € + une carte gratuite.  
La plaque de 8 : 20 € + une carte gratuite.

Buvette, sandwichs et gâteaux sur place. Places avec chaise

Loto animé par Solange

**SAINT JEAN BREVELAY**  
**LE 29 DECEMBRE**  
**A 20H00**

**LOTTO**

Organisé par le Groupement jeunes Cœur de Lanvaux

- 1<sup>ER</sup> lot : 1000€ en bon d'achat
- 2<sup>EME</sup> lot : 600€ en bon d'achat
- 3<sup>EME</sup> lot : 400€ en bon d'achat
- 4<sup>EME</sup> lot : 200€ en bon d'achat
- 5<sup>EME</sup> lot : 160€ en bon d'achat
- 6<sup>EME</sup> lot : 140€ en bon d'achat
- 7<sup>EME</sup> lot : 120€ en bon d'achat
- 8<sup>EME</sup> lot : 100€ en bon d'achat
- 9<sup>EME</sup> lot : 80€ en bon d'achat
- 10<sup>EME</sup> lot : 50€ en bon d'achat

Et de nombreux autres lots

3€ le carton  
9€ la plaque de 3  
15€ la plaque de 6 et 1 carton offert  
20€ la plaque de 9 et 1 carton offert

Groupement Jeunes Cœur de Lanvaux

En cas d'intempéries, les organisateurs se réservent le droit d'annuler le loto

**SAINT-JEAN-BREVELAY**  
**Samedi 22 Décembre**  
**Salle du Vertin à 20h**

**SUPER LOTTO DE NOEL**

Animé par SOLANGE

Premier lot : bon d'achat de 1000€

- 2<sup>ème</sup> lot : Bon d'achat 600€
- 3<sup>ème</sup> lot : Bon d'achat 400€
- 4<sup>ème</sup> lot : bon d'achat 200€
- 5<sup>ème</sup> lot : bon d'achat 150€
- 6<sup>ème</sup> lot : bon d'achat 120€
- 7<sup>ème</sup> lot : bon d'achat 100€
- 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> lots : bons d'achat de 90€, 80€ et 70€ et de nombreux autres lots

Bons d'achat Leclerc et paniers garnis

3€ la carte      15€ le carton de 6 (+1 gratuite)  
8€ le carton de 3      20€ le carton de 8 (+1 gratuite)

**ST JEAN BREVELAY**  
**SALLE DES FETES DU VERTIN**  
**Lundi 31 décembre**  
**9h - 13h**

Don de sang

Partagez votre plaisir, donnez votre sang!

Avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole

www.donsang.fr